

exactes de courant, les deux parties ont consenti à accepter un chiffre de compromis, aux fins de calcul. Ainsi, le montant que le Canada recevra pour le courant produit en aval équivaldra à 5.3 millièmes/kWh en devises canadiennes.

Selon la même base de calcul, mais, comme on l'a déjà vu, sans tenir compte des paiements pour la protection contre les inondations et de l'écart entre les taux de change, le coût de l'énergie électrique fournie aux États-Unis sous un facteur de charge de 60%, aux centrales, équivaldrait à 3.75 millièmes/kWh en devises des États-Unis."